

COMMUNE DE BEAUVOIR-SUR-MER

Conseil Municipal Séance du 3 mars 2025

PROCES VERBAL

Présents : M. BILLON Jean-Yves, MME BRIÉE Sophie, M. TESSON Denis, MME KARPOFF Béatrice, M. ANDRÉ Peter, MME POTIER Alizée, M. GRONDIN Bertrand, MME MICHEL Sophie, M. RETUREAU Pascal, M. BEHAR Nicolas, MME DOUX Fabienne, M. BURGAUD André, MME ROUSSEAU Danièle, M. SANCHEZ Michel, M. DENIS Laurent, M. BOURDIN Pascal, M. GRIERE Yohann, MME THIBAUD Valérie,

Absents ayant donné pouvoir : MME FRADET Annabelle à MME BRIEE Sophie, MME BODIN Françoise à MME MICHEL Sophie, MME PINEAU Pauline à M. BOURDIN Pascal, MME POUTHE Sandrine à M. RETUREAU Pascal

Absents excusés : MME ANCELIN Brigitte, M. DELAPRÉ Stéphane,

Absents : M. PILLET Jean-François, MME BLANCHARD Isabelle, MME BILLET Anne

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H04

Monsieur le Maire fait l'appel nominal des présents.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire nomme Madame Danièle ROUSSEAU comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 3 février 2025.

Le procès-verbal de la séance du 3 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

DOSSIERS POUR DELIBERATIONS :

12/2025 – Travaux d'assainissement – Création d'un bassin tampon – Demande de subvention à l'État au titre de la DETR-DSIL 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément au schéma directeur d'assainissement des eaux usées, la commune de Beauvoir sur Mer envisage la création d'un bassin tampon supplémentaire sur le site de la station d'épuration.

Ce bassin tampon permettra de supprimer les déversements du bassin tampon existant dans les lagunes par temps pluvieux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces travaux sont éligibles à l'attribution d'une subvention de l'État au titre de la campagne DETR et DSIL 2025 au titre de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'approuver le programme des travaux de création d'un bassin tampon supplémentaire sur le site de la station d'épuration et le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Nature	Montant HT	%
Travaux de création du bassin tampon	1 113 900,00 €	Subvention Préfecture (DETR-DSIL 2025)	556 950,00 €	50,00 %
		Département de la Vendée	111 390,00 €	10,00 %
		Agence de l'Eau Loire Bretagne	222 780,00 €	20,00 %
		Sous-total	891 120,00 €	80,00 %
		Emprunt		
		Autofinancement	222 780,00 €	20,00 %
		Sous-total reste à charge de la collectivité	222 780,00 €	20,00 %
Total dépenses	1 113 900,00 €	Total Recettes	1 113 900,00 €	100,00 %

- Décide de solliciter auprès de l'État la subvention au titre de la campagne DETR et DSIL 2025 à hauteur de 50 % du montant des travaux au titre de l'amélioration de la qualité de l'eau
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

13/2025 – Comité régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire – Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les professionnels conchylicoles, via le Comité régional de la Conchyliculture, déploient un suivi expérimental de l'indicateur OXYVIR pour gérer le risque norovirus dans leurs coquillages, afin d'anticiper les pics de norovirus et les fermetures sanitaires des zones.

Cette expérimentation consiste à analyser 45 huitres par semaine, durant 25 semaines par saison sur plusieurs points de suivi proches de points des réseaux microbiologiques, pour un montant estimé à 66.816 € HT.

Le CRC des Pays de la Loire sollicite la commune de Beauvoir sur Mer pour l'attribution d'une subvention permettant de financer cette expérimentation.

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention à hauteur de 0,50 € par habitant, soit 2.000,00 €.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer au Comité régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire une subvention exceptionnelle de 2.000,00 € pour le déploiement du suivi expérimental de l'indicateur OXYVIR
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lecture des remerciements :

- de la part de la famille BESSEAU suite au décès de Claire BESSEAU
- de la part de la famille GAUTIER suite au décès de Joseph GAUTIER
- de la part de la famille GAUTIER-PIFFETEAU suite au décès de Jeanne GAUTIER
- de la part de la famille BELINGARD suite au décès de Jean-Pierre BELINGARD

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par le Maire prises en vertu des délégations confiées par le Conseil Municipal :

DATE	N°	OBJET
27/01/2025	3	Décision de non préemption 8 rue des Magnolias
27/01/2025	4	Décision de non préemption 5 rue des Embruns
27/01/2025	5	Décision de non préemption 4 impasse des Meuniers
27/01/2025	6	Décision de non préemption Rue des Ecoles
27/01/2025	7	Décision de non préemption 51 bis chemin de Chantemerle
27/01/2025	8	Décision de non préemption 60 rue de Nantes
27/01/2025	9	Décision de non préemption 142 rue du Port
10/02/2025	10	Marché travaux groupe scolaire - Avenant n°1 Lot 9 BETHUYS - 9.280,33 € HT pour fourniture et pose d'ouvertures supplémentaire au restaurant scolaire
10/02/2025	11	Marché travaux groupe scolaire - Avenant n°1 Lot 15 GATEAU - 2.985,98 € HT pour reprise des alimentations en eau
11/02/2025	12	Marché travaux groupe scolaire - Avenant n°1 Lot 14 GATEAU - 15.661,05 € HT pour installation d'une centralisation des brises soleil orientables
12/02/2025	13	Marché travaux groupe scolaire - Avenant n°2 Lot 8 ERCO - 145,81 € HT pour modification des cloisons intérieures de la cuisine
13/02/2025	14	Décision de non préemption 28 chemin de St Louis

13/02/2025	15	Décision de non préemption Rue des Jacobins
13/02/2025	16	Décision de non préemption 28 rue du Chêne Vert
13/02/2025	17	Décision de non préemption 19 rue du Huit Mai
13/02/2025	18	Décision de non préemption 22 chemin de la Rondelière
13/02/2025	19	Décision de non préemption 48 chemin des Mûres
14/02/2025	20	Marché travaux groupe scolaire - Avenant n°1 Lot 16 QUIETALIS - 12.006,32 € HT pour modification des équipements de cuisine
14/02/2025	21	Marché travaux Outil en main - Avenant n°2 Lot 6 BOSSARD - 1.274,88 € HT pour réalisation d'un doublage dans le dégagement de l'étage

Travaux en centre-ville

M. le Maire annonce les nouveaux travaux du centre-bourg prévus du 3 mars au 18 avril 2025. Une interdiction de la circulation aux poids lourds en centre-ville et une circulation par alternat pour les véhicules légers est mise en place.

M. le Maire précise que les cars ont exceptionnellement le choix de prendre la rue du 8 Mai et 11 Novembre en contre sens.

Piscine

M. le Maire informe les conseillers qu'il doute sur une ouverture de la piscine au public le 1^{er} avril mais ce serait peut-être le 5 avril.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h47

Le Maire
Jean-Yves BILLON



La Secrétaire de séance
Danièle ROUSSEAU

